



**Selon l'enquête préliminaire, en plus d'un déploiement sécuritaire inadéquat autour du stade, les éléments des FMO en faction ont fait preuve d'imprudence.**

Comme l'indiquaient les premières hypothèses, les premiers éléments d'information relativement à la bousculade mortelle du 24 janvier dernier au stade d'Olembe à Yaoundé, confirment qu'il y a effectivement eu des failles dans le dispositif sécuritaire déployé à l'occasion du match des 8e de finale Cameroun-Comores. Selon le rapport préliminaire de l'enquête instruite par le président de la République, publié le 28 janvier dernier par le ministre des Sports et de l'Education physique (MINSEP), Narcisse Mouelle Kombi, le déferlement du public à l'entrée sud du stade, « peu de temps seulement avant le début de la rencontre, a provoqué une congestion à cette entrée très sollicitée, vraisemblablement parce qu'elle début sur la voie principale ».

En effet, les forces du maintien de l'ordre (FMO), « afin de discipliner les spectateurs de plus en plus nombreux et se bousculant devant le portail d'accès », avaient momentanément fermé ladite entrée. Le document indique que l'afflux de personnes désireuses d'assister à tout prix au match a provoqué, « à l'écoute de l'exécution des hymnes précédant le début du match, une ruée vers les grilles de sécurité. Face à la pression exercée sur ces grilles et débordés par cette marée humaine, les éléments de sécurité en faction ont procédé, de manière imprudente, à l'ouverture de l'entrée sud du stade, occasionnant ainsi une grande bousculade qui a abouti

au décès tragique de huit personnes ».

Il est également apparu, souligne le rapport, que le nombre d'agents de sécurité était insuffisant et que « la coordination entre les forces de sécurité présentes aurait pu être améliorée ». Mouelle Kombi assure que les enquêtes se poursuivent à l'effet de déterminer les causes exactes de cette bousculade, d'établir les responsabilités y afférentes et de proposer les mesures permettant d'éviter une telle tragédie à l'avenir. Et en attendant les conclusions de ces investigations, qui, selon le MINSEP, devraient certainement avoir des suites judiciaires conformément aux instructions du chef de l'Etat, une évaluation des conditions de sécurité et d'accès au stade d'Olembe a été prescrite par Paul Biya.

Plusieurs descentes d'experts issus de différentes administrations ont été organisées, de même que des réunions de travail présidées par le ministre d'Etat, secrétaire général de la présidence de la République (Sg/Pr).

## **Mutations**